

aussi nommé *Ibid.*, 1925, n° 69.

Caecina Largus, a vraisemblablement remplacé Statilius Barbarus à la fin de 197 ou au début de 198 (*Ibid.*, 1927, n° 72).

Q. Atrius Clonius : nouveaux témoignages (*Ibid.*, 1929, n° 14 ; 1939, n° 117).

Aufidius Coresnius Marcellus nous donne un quatrième légat connu sous Sévère Alexandre (*Ibid.*, 1927, n° 75).

T. Clodius Saturninus = Saturninus Fidus (*Ibid.*, nos 73 et 74), sous Maximin et Maxime.

Q. Attius ou Cattius Celer (*Ibid.*, 1933, n° 91), sous Gordien.

T. Julius Priscus (*Ibid.*, 1932, n° 28), sous Dèce.

D'autre part, Fl. Ulp(ianus) A...ius est à supprimer ; il s'agit de L. Prosius Rufinus (*Ibid.*, 1935, n° 113).

... Martialis n'a pas été en 156 légat de la II<sup>a</sup> Adjutrix, mais plutôt *tribunus militum taticlavius* (*Ibid.*, 1904, n° 95) ; ce ne peut être Appius Claudius Martialis, gouverneur de Thrace entre 161 et 163.

Ajouter encore T. Flav[ius] Sabinius (*Ibid.*, 1937, n° 169).

L'... Agrippa de *Ibid.*, n° 171 est peut-être [Ca]ssius Agri..., consul suffect en 130.

P. 217-218. E. Groag. Zum Militärkommando... (voir *Ann. épigr.*, 1947, p. 71 au mot Groag).

P. 219-224 avec fig. R. Egger. Une révolte dans le camp de *Viminacium*.

L'auteur revient sur l'inscription de l'*Ann. épigr.*, 1935, n° 164 ; 1939, p. 65. Les *hostes*

*publici*, auxquels restent fidèles la légion VII<sup>a</sup> Claudia et les vexillations de la Mésie inférieure, qui avaient remplacé celle-ci quand elle était partie vers l'Italie, sont Maximin et Maxime et les événements datent de la seconde moitié de 238 ap. J.-C. Il reconstitue le texte ainsi :

201) *Marti Gradiuo, quem apud leg. VII Cl. || tempore quo ad erandendum nomen || saeuissimae dominationis || missus, cum vexillationes || Moesiae inferioris uoltus h. p. || [de vexillis et can]tabris || [ultra detra]here nollent, || [auctores im]prosperi conatus || [coercebat], congressione || [facta prima] in acie constitutus || [implorauerat, Clodius Celsinus || [p. p. dat, quod commi]lito uouerat.*

Cf. plus haut, n° 151.

P. 225-232. R. Syme. On ne connaît, au plus, que quatre sénateurs romains originaires de Dalmatie : le plus ancien est Sex. Minicius Faustinus Cn. Julius Severus (*C. I. L.*, III, n° 2830 ; H. Dessau, *I. L. S.*, n° 1056) ; Cn. Julius Verus, consul suffect en 153 (*C. I. L.*, III, nos 2732 et 8714 ; Dessau, nos 1057 et 8974) ; et un personnage, dont le nom a été martelé, qui était légat de Numidie en 167 (*C. I. L.*, VIII, n° 4208, cf. 18496 ; n° 2581 ; Dessau, n° 4881) ; un quatrième est probable : C. Raecius Rufus (*C. I. L.*, III, n° 3116 = 3869).

Les raisons de ce petit nombre semblent être surtout d'ordre économique : il n'y a pas en Dal-